



N°...48..... ONCA/DRHS/DRH/SDRH

Rabat, le....1.3.2026

DECISION

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DU CONSEIL AGRICOLE

- Vu la loi n° 58-12 portant création de l'Office National du Conseil Agricole, promulguée par le dahir n°1-12-67 du 4 Rabii I 1434 (16 Janvier 2013),
- Vu décret n° 2-13-374 du 23 chaabane 1434 (2 juin 2013) pris pour l'application de la loi n° 58-12 portant création de l'Office national du Conseil agricole.
- Vu le décret n° 2.25.212 du 27/02/2025 portant Nomination de Monsieur **RAHALI HICHAM**, Directeur Général de l'Office National du Conseil Agricole ;
- Vu le statut du personnel de l'Office National du Conseil Agricole notamment l'article 7;
- Vu l'Organigramme de l'Office National du Conseil Agricole tel qu'il a été modifié et complété ;
- Vu la circulaire du chef de gouvernement n° 7/2013 en date de 18 jounada II 1434 (29 avril 2013) relative à la nomination aux postes de responsabilité au niveau des Etablissements publics ;

DECIDE

ARTICLE 1 : L'Office National du Conseil Agricole annonce l'ouverture de candidature pour pouvoir au poste de **Directeur de l'Ingénierie du Conseil Agricole** de l'Office National du Conseil Agricole à Rabat.

ARTICLE 2 : La candidature est ouverte aux cadres nationaux relevant des Services de l'Etat, des Collectivités Territoriales, des Etablissements Publics et des Entreprises Privées :

Les candidats doivent justifier des conditions suivantes :

- ✓ Posséder un niveau d'éducation élevé, au moins, un diplôme d'Ingénieur d'Etat ou équivalent, ainsi que les qualifications scientifiques et les compétences nécessaires correspondant aux exigences et aux tâches du poste à pourvoir ;
- ✓ Avoir une expérience professionnelle liée aux compétences exigées dans le secteur public, semi public ou privé, d'au moins quinze (15) années ;
- ✓ Avoir exercé au moins 05 années, dans un poste de responsabilité de chef de Division ou équivalent dans le secteur public, semi public ou privé ;
- ✓ Disposer d'excellentes connaissances en relation avec les stratégies agricoles du Maroc ;
- ✓ Maitriser les techniques modernes de gestion des projets, de négociation et de management.

ARTICLE 3 : Les missions et les attributions des postes à pourvoir figurent dans la fiche de poste jointe à cet avis.

ARTICLE 4 : Les candidats désirant postuler au poste sus indiqué doivent présenter un dossier en **deux (02) exemplaires**, regroupant les pièces suivantes :

- 1) Une demande de candidature originale portant obligatoirement l'avis favorable de la Direction des Ressources Humaines de l'Administration d'origine ainsi que l'avis du supérieur hiérarchique ;
- 2) Une copie de la carte d'identité nationale ;
- 3) Un CV mentionnant les compétences du candidat, son parcours professionnel, les postes qu'il a occupés auparavant, l'Adresse exacte du candidat et email ... ;
- 4) Toutes les pièces justificatives des conditions demandées pour occuper le poste en question (diplôme, attestation de travail récente ...) ;
- 5) Un projet institutionnel, à travers lequel, le candidat ou la candidate expose devant la commission de sélection, la stratégie à adopter ainsi que sa vision pour le développement des performances de la direction de l'ingénierie du conseil agricole.

ARTICLE 5 : Les dossiers de candidature doivent être déposés au secrétariat de la Direction des Ressources Humaines et Support relevant de l'ONCA située à l'Avenue Mohamed Belarbi Alaoui, en face de la Mosquée Lalla Soukayna ou envoyés par voie postale à l'adresse : BP 6672, Avenue Mohamed Belarbi Alaoui Rabat-Instituts, **au plus tard, le 05 Février 2026 à 16h00**.

ARTICLE 6 : Cette décision est publiée dans le site www.emploi-public.ma et sur le site officiel de l'ONCA : www.onca.gov.ma

✓ a

Le Directeur Général de l'Office National du Conseil Agricole

Hicham RAHALI

DIRECTEUR DE L'INGENIERIE DE CONSEIL AGRICOLE

Intitulé du poste	Directeur de l'Ingénierie de Conseil Agricole
Rattachement hiérarchiques	Direction Générale
Missions et attributions du poste	<ul style="list-style-type: none">• Identifier les besoins en conseil Agricole des différents Plans Agricoles Régionaux.• Veiller à l'actualisation et la consolidation des Plan d'Action Régionale Annuel de conseil agricole ;• Définir l'allocation des ressources aux différents acteurs de conseil Agricole sur la base de leur contribution à l'exécution des programmes régionaux ;• Piloter des missions assignées à l'Office en matière de développement agricole et consultation avec les services décentralisés et déconcentrés du ministère de l'Agriculture ;• Animer et renforcer les capacités des agriculteurs et veiller à la promotion de la femme rurale ;• Assurer la caractérisation de l'espace agricole, la typologie des exploitations agricoles et l'identification des modes et des contenus de communication sur la base de cette typologie.• Piloter les entités relevant de la direction ;• Gérer la direction et piloter son équipe.
Compétences requises	<ul style="list-style-type: none">• Disposer de connaissances excellentes du secteur agricole et du conseil agricole ;• Maîtriser les techniques de gestion des projets : planification et programmation du conseil agricole ;• Avoir la capacité de pilotage, de gestion et de coordination des équipes ;• Disposer d'une capacité d'analyse et de synthèse ;• Avoir un esprit d'initiative et de prévision ;• Avoir un bon relationnel.